



Coopérative **locale** d'énergie **durable**



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2013**

Année de démarrage

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2 PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À FINANCEMENT CITOYEN.....</b>	<b>4</b>
<b>3 MAÎTRISE DES DÉPENSES EN ÉNERGIE.....</b>	<b>5</b>
<b>4 PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>5 SOCIÉTARIAT.....</b>	<b>7</b>
<b>6 L'ÉQUIPE.....</b>	<b>8</b>
<b>7 DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE ET DÉMARCHE COMMERCIALE.....</b>	<b>9</b>
<b>8 PARTENARIATS.....</b>	<b>10</b>
<b>9 COMMUNICATION.....</b>	<b>11</b>
<b>10 BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE DE DÉMARRAGE.....</b>	<b>12</b>

# 1 INTRODUCTION

---

## **Création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif :**

En 2009, le Pôle d'Initiatives Locales d'Économie Solidaire 04 (PILES 04) a porté une étude d'opportunité pour la création d'une coopérative de production d'énergies renouvelables à participation citoyenne financée par le programme européen Leader du Pays Dignois, la Région PACA et l'ADEME. Cette étude a porté sur la faisabilité d'une installation photovoltaïque à financement citoyen sur l'école de Gaubert.

En juin 2011, lors d'une Assemblée Générale Constitutive, Énerg'éthique 04 est créée en tant qu'association de préfiguration d'une SCIC regroupant une trentaine d'adhérents.

L'achèvement de l'étude de faisabilité sur l'école de Gaubert a rapidement projeté l'association dans une dimension entrepreneuriale et économique. Plusieurs réunions de travail sur le modèle économique et la gouvernance ont naturellement abouti en avril 2012 à une Assemblée Générale extraordinaire et la décision de transformation de l'association en SCIC Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL) avec un capital initial de 15 300 €.

## **Missions de la SCIC :**

- produire de l'énergie renouvelable sur financement citoyen dans une perspective de développement économique local ;
- accompagner pour la maîtrise et la réduction de la consommation d'énergie ;
- organiser la solidarité énergétique et réduire les situations de précarité.

## **Aides au démarrage :**

Des demandes de subventions ont été présentées à la Région Provence Alpes Côte-d'Azur (PACA) et à l'État en 2012 pour financer l'année de démarrage en 2013. La Région PACA et l'État ont ainsi soutenu la coopérative Énerg'éthique 04 à deux niveaux :

- le financement de consultances des associations GESPER et HESPUL pour le développement de la stratégie de la coopérative et sa structuration ;
- la création d'un poste salarié et l'aide au fonctionnement de la coopérative pour son démarrage.

L'année de démarrage couvre la période du 2 mai 2013 (date de recrutement de la première salariée) au 31 mai 2014.

## **Objectifs de l'année de démarrage (du 2 mai 2013 – date de recrutement de la première salariée – au 31 mai 2014) :**

- développer-consolider le partenariat autour du projet et consolider le modèle économique de la SCIC ;
- mettre en place-suivre-évaluer les premiers projets ;
- organiser le sociétariat et la gouvernance.

**Ce rapport restitue l'ensemble des actions menées lors de l'année de démarrage pour la structuration opérationnelle, commerciale, partenariale, humaine, financière et logistique de la coopérative.**

## 2 PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À FINANCEMENT CITOYEN

### Réalisation et inauguration de l'installation photovoltaïque de Gaubert



L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Gaubert à Digne-les-Bains est le premier projet de production porté par la coopérative, et il s'inscrit dans une démarche de relocalisation et de décentralisation de la production d'électricité. L'installation est ainsi financée en majorité par des citoyens désireux de soutenir une action locale qui mobilise et sollicite les entreprises du département. L'électricité produite est vendue à ENERCOOP PACA, fournisseur d'électricité 100% renouvelable.

Outre l'investissement citoyen, le projet a également une vocation pédagogique. Un panneau explicatif sur le fonctionnement des modules photovoltaïques a été mis en place à l'entrée de l'école, et un afficheur de la production et consommation d'électricité a été installé dans l'école.

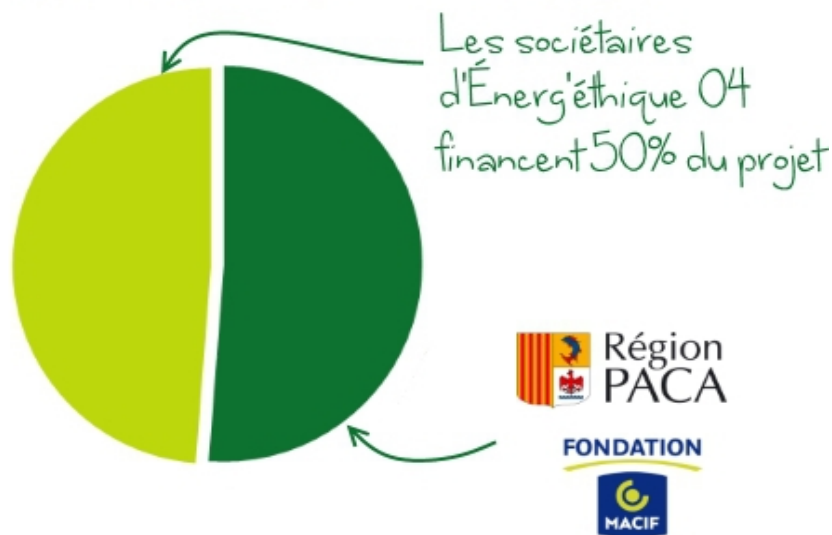
L'installation a vu le jour grâce à un partenariat multiple : la Ville de Digne-les-Bains, propriétaire du bâtiment, met le toit de l'école à disposition dans le cadre d'une convention. Le projet a été étudié par le bureau d'étude ACD<sup>2</sup> et avec le soutien de l'entreprise TAMIETTI. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MONESOLE. Enfin, le projet a reçu le soutien de la Région PACA, d'ENERCOOP PACA et de la fondation MACIF. Notons que les 4 sociétés partenaires font partie des sociétaires de la SCIC.

L'installation a été mise en service en décembre 2013 et produit désormais chaque jour de électricité !

#### Financement

Nous avons réuni 12 000 € de capital (8 000 € de capital initial et 4 000 € pour le remboursement de l'emprunt bancaire), soit 240 parts, grâce aux sociétaires d'Énerg'Éthique 04. Les 13 000 € restants sont répartis entre une subvention de la région PACA et le soutien de la Fondation MACIF.

L'investissement total de 25 000 € HT correspond à l'achat et à l'installation d'une centrale photovoltaïque, ainsi que son intégration architecturale.



*Financement de la centrale photovoltaïque de Gaubert*

### 3 MAÎTRISE DES DÉPENSES EN ÉNERGIE

#### Réalisation d'une étude de marché « Conseil en Énergie Partagé »

Énerg'Éthique 04 a pour projet de mettre en place un Conseil en Énergie Partagé sur le département. Elle souhaite accompagner les communes du Centre-Sud du département dans la rationalisation de leurs dépenses énergétiques (bâtiments, éclairage). Il s'agit par exemple d'optimiser les contrats avec les fournisseurs d'énergie, d'améliorer le réglage des chaudières, de sensibiliser les agents communaux aux économies d'énergie, de réfléchir à réduire l'éclairage selon les horaires, etc.

En zone rurale et peu dense, ce service n'est viable que s'il est mutualisé. Les économies financières sont le premier argument pour convaincre les collectivités. Des rencontres sont en cours avec des intercommunalités pour proposer une phase test avec quelques communes volontaires.

Cette étude a eu pour objectif de préciser les opportunités de marché de vente de prestations dans le domaine du conseil en énergie partagé. Elle a été réalisée en partenariat et avec les contributions éclairées du PILES 04, des Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Luberon, notamment avec le Services énergétiques durables en Luberon (SEDEL), de l'association pour les Énergies Renouvelables et l'Écologie (AERE) et d'Écopolenergie.

Les conclusions de l'étude ont permis de détailler plus précisément une offre selon trois niveaux de service :

- 1<sup>er</sup> niveau de service : Revue des contrats en énergie, suivi de consommations des bâtiments
- 2<sup>ème</sup> niveau de service : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le domaine de l'énergie
- 3<sup>ème</sup> niveau de service : Montage de projets visant une réduction des dépenses en énergie des territoires

Ce service sera proposé à partir de l'année 2015 sur les territoires de 3 EPCI volontaires : le PNR du Verdon, le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (A3V) et la Communauté de communes Asse Bléone Verdon (CCABV).

## 4 PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La précarité énergétique est une réalité forte de notre département et notamment dans le centre ancien de Digne-les-Bains. En partenariat avec les Compagnons Bâisseurs de Provence et avec l'association Melipona, Énerg'Éthique 04 a travaillé au montage d'une opération pilote de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée.

L'auto-réhabilitation accompagnée constitue l'une des réponses possibles aux situations de précarité énergétique identifiées dans notre département. Les interventions en ARA offrent en effet l'avantage de pondérer les coûts de l'intervention par l'apport du travail de l'habitant et d'un entourage bénévole, tout en reconstruisant la confiance et l'ouverture sociale de la personne.

Les Compagnons Bâisseurs sont ainsi des opérateurs historiques de l'ARA en Région PACA. Impliqués dans les départements des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes et du Var, ils collaborent avec les Conseils Généraux, les Caisses d'Allocations Familiales, les communes et intercommunalités selon les localisations.

### Rappel du principe de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée

« L'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) est une démarche destinée à des habitants en difficulté dans la résolution de leurs problèmes de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Les territoires d'interventions sont très divers: parcs publics et privés, centres anciens, copropriétés dégradées, logements diffus en milieu rural.

**Réparations locatives, mises en propreté, aménagements intérieurs, rénovation complète d'une pièce ou du logement sont autant d'actions concrètes conçues et réalisées par les personnes, avec l'aide d'un animateur technique professionnel.**

Ces chantiers sont également l'occasion : **de clarifier la relation avec son bailleur** (une médiation est parfois nécessaire) de **prendre conscience de ses droits et devoirs**

Les propriétaires occupants bénéficient d'une aide au montage du projet de réhabilitation et d'un accompagnement technique (habitat indigne, précarité énergétique). Un diagnostic sur la performance énergétique des logements permet **d'élaborer un projet cohérent pour améliorer le confort thermique et mieux maîtriser les charges liées aux énergies.** » [...]

*Extrait de la présentation de l'ARA par les Compagnons Bâisseurs.*

### Le montage d'une opération pilote de l'ARA à Digne-les-Bains

L'expérimentation pilote visera dans un premier temps le centre ville de Digne-les-Bains couverte par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat engagée jusqu'à 2015.

De nombreux partenaires ont été rencontrés dans le cadre du montage de l'opération, et l'action est à ce jour soutenue par la Région PACA, l'ADEME, la ville de Digne-les-Bains, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation pour un habitat solidaire, la Fondation de France et la Caisse d'Allocations Familiales.

Un technicien en Auto-Réhabilitation Accompagnée sera recruté au sein d'Énerg'Éthique 04 au courant du mois de juin 2014 pour mener à bien le projet.

### Réseau de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée : Réhabilit'Op

La collaboration avec les Compagnons Bâisseurs a mis en évidence l'importance des échanges et transferts de connaissances pour l'émergence de nouveaux projets. C'est ainsi que les Compagnons

Bâtisseurs, le Collectif Hébergement Varois – Moissons Nouvelles et Énerg'éthique 04 ont fondé un réseau appelé Rehabilit'Op avec l'objectif de réunir l'ensemble des opérateurs de l'ARA de la région PACA. Ce réseau a pour vocation de promouvoir l'Auto-Réhabilitation Accompagnée en réponse aux enjeux des politiques publiques en matière de lutte contre le mal logement :

- structurer ou favoriser l'émergence d'opérateurs de l'ARA sur l'ensemble des territoires de la Région ;
- mutualiser et échanger sur nos savoirs faire, nos pratiques, nos outils ;
- assurer une représentation des acteurs de l'ARA dans le plus grand nombre possible d'instances consultatives et décisionnelles.

Le réseau a eu quatre réunions entre septembre 2013 et mars 2014 auxquelles Énerg'éthique 04 a participé activement. Une charte fondatrice a été rédigée et signée par les trois opérateurs en février 2014. Pour fonctionner, une demande de financement a été soumise à la Région PACA.

## 5 SOCIÉTARIAT

---

Au 31 mars 2014, la coopérative compte 64 sociétaires et un capital de 23 500 €.

Profil des sociétaires :

- 55 personnes physiques
- 2 associations
- 1 collectivité
- 1 salariée
- 6 entreprises (dont 2 SCOP et 1 SCIC)
- 1 Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales)

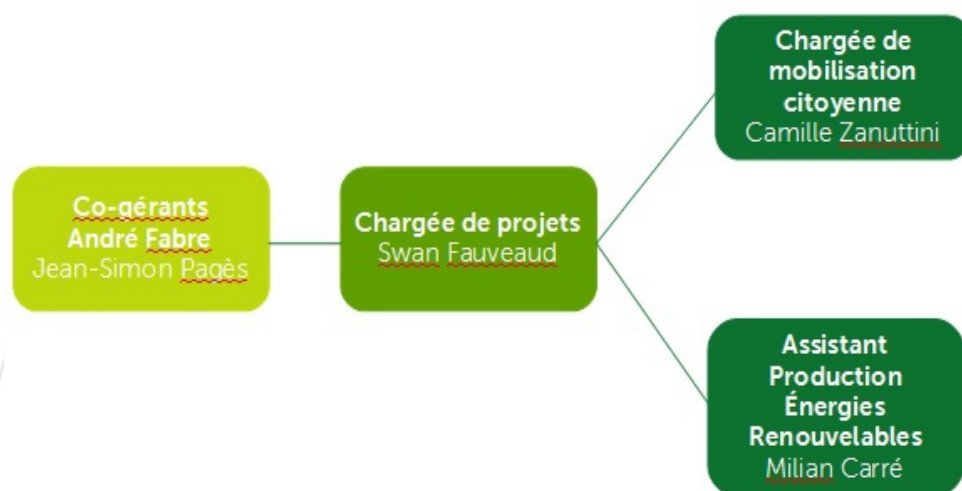
L'assemblée Générale d'Énerg'éthique 04 s'est déroulée le samedi 28 septembre 2013, et 26 sociétaires étaient présents à cette occasion.

Lors de cette assemblée générale, 5 groupes de travail ont été créés. Ces 5 groupes, ou Commissions, ont pour vocation de réunir les sociétaires autour des 5 principaux thèmes de la coopérative : la production d'énergies renouvelables ; la maîtrise des dépenses en énergie ; la précarité énergétique ; la mobilité ; la stratégie de la coopérative. La Commission Stratégie s'est réunie le 15 janvier 2014 et a rassemblé 15 sociétaires de la coopérative.

En dehors des commissions, les sociétaires ont également consultés sur les questions de communication de la coopérative. Pour les prises de décision « quotidiennes », les sociétaires sont représentés par 2 cogérants qui ont tous les pouvoirs pour engager la structure, et qui se réunissent de façon hebdomadaire avec les salariés de la structure.

## 6 L'ÉQUIPE

### Développement de l'équipe Énerg'éthique 04



#### > Jean-Simon Pagès et André Fabre – **co-gérants de la SCIC à titre bénévole**

- Représentation
- Orientations et prises de décisions

#### > Swan Fauveaud – **chargée de projets**

- Comptabilité, gestion de la coopérative, ressources humaines
- Coordination
- Gestion des projets

#### > Camille Zanuttini – **chargée de mission mobilisation citoyenne** (Service Civique d'octobre 2013 à mars 2014)

- Animation du sociétariat
- Communication
- Gestion de projet

#### > Milian Carré – **stagiaire production** à partir du 01 avril 2014

- Développement de projets de production d'énergies renouvelables

### Accompagnement

Deux personnes ressources ont accompagné l'équipe d'Énerg'éthique 04 : Tristan Klein du PILES 04 et Roger Proix de GESPER.

Un comité de pilotage hebdomadaire a été mis en place pour traiter les affaires courantes : gestion, logistique, projets, sociétariat. Ce comité de pilotage a évolué en décembre 2013 en réunion de direction, toujours hebdomadaire, impliquant l'équipe Énerg'éthique 04 uniquement.

La participation du PILES 04 et de GESPER reste ponctuelle sur certains dossiers.



## Formations

La chargée de projet a participé à 2 formations :

- Formation au montage de projets énergie renouvelable sur financement citoyen  
Date : Juin 2014, durée 1 journée.  
Organisateur : Énergie Partagée
- Formation à la précarité énergétique organisée par le Réseau RAPPEL  
Date : 11 mars, durée 1 journée.  
Organisateur : Le Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement (RAPPPEL)

## Formations planifiées

- Formation au développement de projet énergie renouvelables pour la chargée de projet et le stagiaire en production  
Date : 1, 2, 3 avril, durée 3 jours  
Organisateur : ENERCOOP Languedoc Roussillon
- Susciter la participation, formation de 3 jours pour la chargée de mission mobilisation organisée par la SCOP L'orage
- Formation en Auto-Réhabilitation Accompagnée pour l'animateur technique prochainement recruté et la chargée de projets, organisée par les Compagnons Bâisseurs de Provence.

## Perspectives

Le poste de chargée de projet évoluera au 1er juin en poste de Directrice de la structure.

Avec le lancement du projet d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, une personne sera recrutée en tant qu'animateur/animatrice technique de l'ARA. Cette personne prendra son poste au courant du mois de juin 2014.

L'objectif est de pérenniser le poste d'animation citoyenne et de communication actuellement occupé par Camille Zanuttini.

## 7 DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE ET DÉMARCHE COMMERCIALE

L'année de démarrage a permis de dégager trois domaines d'expertise à développer par la SCIC.

- **Expertise 1** : La production d'énergies renouvelables sur financement citoyen – développement de projets et investissement (acquise en année démarrage)
- **Expertise 2** : Le conseil dans le montage de projets d'énergie mobilisant le financement citoyen (acquise en année de démarrage)
- **Expertise 3** : Le conseil sur la réduction des consommations en énergie auprès des collectivités et entreprises notamment (potentiel et faisant l'objet d'une étude de marché en année de démarrage)

La SCIC a adopté 3 démarches complémentaires pour son développement commercial autour de cette expertise acquise ou potentielle :

- Le démarchage commercial auprès de clients ou partenaires potentiels (pour expertise 1 et 2 surtout)
- La réalisation d'une étude de marché (pour expertise 3)
- La réponse à des appels d'offre pour une vente de prestations (toute expertise confondue)

## 8 PARTENARIATS

---

Une maille plus large de partenaires a été développée et prolongée à partir du travail réalisé par les fondateurs de la coopérative. La liste ci-dessous récapitule l'ensemble des partenaires privilégiés d'Énerg'Éthique 04. Les partenaires en gras sont également sociétaires.

### Partenaires associatifs :

Association GESPER  
Compagnons Bâisseurs  
Association HESPUL  
Association AERE  
PILES 04  
URSCOP  
CBE Emergence  
Melipona  
Outils Conviviaux  
Conseil de Développement du Pays dignois  
Réseau d'Acteurs du Développement Durable

### Partenaires techniques :

ACD<sup>2</sup>  
EPRSSI  
Entreprise Tamietti  
MONESOLE  
ENERCOOP  
ENERCOOP PACA  
Énergie Partagée  
Caisse d'Allocations Familiales du 04  
ADEME PACA

### Partenaires collectivités :

Ville de Digne-les-Bains  
Communauté de Communes Asse Bléone Verdon (CCABV)  
Parc Naturel Régional du Verdon  
Conseil Général des Alpes de Haute Provence  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Partenaires financiers :

L'État  
La NEF  
ESIA  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Fondation MACIF  
Fondation pour un Habitat Solidaire  
Fondation de France  
Fondation Abbé Pierre  
Ville de Digne-les-Bains  
Communauté de Communes Asse Bléone Verdon (CCABV)

## 9 COMMUNICATION

---

Énerg'éthique 04 a formalisé ses outils de communication extérieure avec l'aide d'un graphiste :

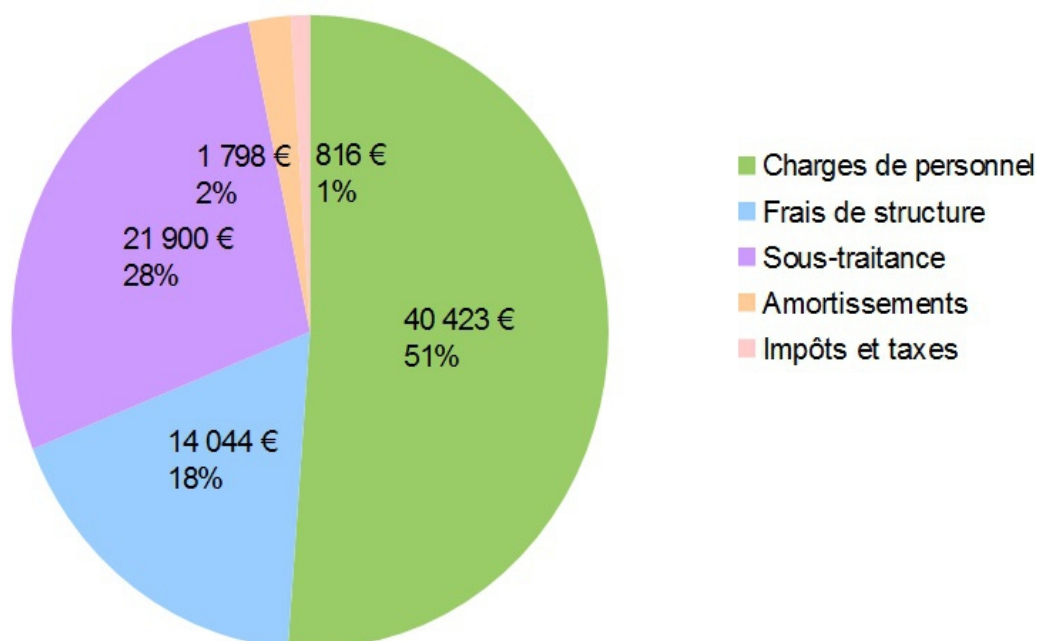
- le logo a été re-visité et l'identité visuelle créée. Les sociétaires ont été impliqués dans les différents choix visuels.
- Des supports ont été créés : documents-types (lettre, rapport, note/comptes-rendus, présentations), cartes de visite.
- Une plaquette de présentation de la coopérative a été créée et imprimée. Les sociétaires ont été consultés pour la formalisation du contenu.
- Le site internet d'Énerg'éthique 04 est en ligne, en lien avec le prestataire graphique et un prestataire créateur de site internet. Les sociétaires ont été impliqués dans les choix graphiques ainsi que la relecture du contenu des différentes pages.
- La présentation des lettres d'information a également été revue en utilisant les nouveaux éléments graphiques. Quatre lettres d'information ont été publiées depuis la création de la coopérative.
- Des outils pédagogiques ont été mis en place : schémas explicatifs, présentations avec d'autres formats.

## 10 BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE DE DÉMARRAGE

Pour cette année de démarrage, 1<sup>er</sup> exercice avec salarié, les produits d'exploitation s'élèvent à 70 471 € et les charges d'exploitation à 78 981 €, soit un résultat déficitaire de 8 910 € relativement normal pour une structure en phase de développement.

### CHARGES

2013-2014



### PRODUITS

2013-2014

